

## Bientôt un Code régional de conformité aux lois anti-corruption



Le COMESA élaborera bientôt un Code type régional de conformité aux lois anti-corruption en vue d'aider les entreprises de la région à améliorer leur environnement de travail. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités du Projet Intégrité mis en œuvre par le Conseil des opérateurs économiques du COMESA (COC), en partenariat avec le Centre pour l'entreprise privée internationale (CIPE).

L'objectif de cette initiative est de renforcer la capacité du secteur privé à endiguer la corruption et à accroître sa participation aux initiatives de transparence et de réforme afin de créer un environnement propice aux affaires.

Le code régional servira de guide aux entreprises de l'espace COMESA afin qu'elles se conforment aux lois anti-corruption, et elles pourront adopter et utiliser ce document de référence.

Le Forum économique mondial estime que la corruption augmente le coût des affaires de près de 10% en moyenne. Les pays qui affichent de mauvais résultats aux indicateurs de la Facilité de faire des affaires (« *Doing Business* ») de la Banque mondiale obtiennent également des résultats médiocres à l'Indice de perceptions de la corruption. Ce fait montre que les pays fortement

corrompus ont de même du mal à attirer les entreprises.

Quant aux recherches effectuées par le Fonds monétaire international, elles ont montré que les investissements dans les pays corrompus sont inférieurs de près de 5% à ceux qui vont dans les pays relativement peu touchés par la corruption. À son tour, l'Union africaine estime que le continent perd jusqu'à 15 milliards USD par an en raison de la corruption.

### Le Projet Intégrité dans les affaires

Conscient du coût élevé de la corruption dans les économies régionales et de son impact négatif sur la croissance des entreprises, le COC a lancé un programme de formation à la lutte contre la corruption dans les États membres du COMESA dans le cadre du Projet Intégrité dans les affaires. Jusqu'à présent, des sessions de formation ont été organisées en Éthiopie, au Rwanda et à Maurice. La Zambie sera la suivante du 27 au 28 février 2019.

Les sessions de formation s'adressent spécifiquement aux acteurs de la conformité, notamment le personnel de direction, de l'acquisition des biens et des services, des finances et des ventes. L'objectif est de les doter

des connaissances nécessaires pour mettre en place des systèmes de conformité aux lois anti-corruption au sein de leurs entreprises.

Ces compétences leur permettront également d'examiner et de déterminer les mesures de prévention de la corruption requises au sein de leurs entreprises respectives, d'apprécier et de comprendre les méthodes de définition et d'élaboration de programme de conformité efficace répondant aux normes internationales. Elles leur serviront en outre pour rendre opérationnelles les composantes du programme de déontologie anti-corruption et de conformité à la lutte contre la corruption.

En Zambie, la formation ciblera initialement 60 entreprises. Elle sera organisée conjointement par le COC, le CIPE, l'Association zambienne des banques, l'Association zambienne des industriels ainsi que le Bureau zambien de normalisation sur le thème : Renforcer l'intégrité dans les affaires pour le bénéfice des PME du COMESA.

Le CIPE est l'un des quatre principaux instituts de la *National Endowment for Democracy* (Fondation nationale pour la démocratie) et une organisation à but non lucratif affiliée à la Chambre de commerce des États-Unis.

# Le développement du Corridor Port-Soudan est en cours

Les préparatifs pour la mise en place du Corridor Port-Soudan (CPS) ont commencé. Il servira de passerelle vers les marchés internationaux, en particulier l'Asie, pour les pays de l'Afrique orientale et australe.

Plus précisément, le Corridor desservira directement les États du COMESA que sont l'Éthiopie, le Soudan et plus tard l'Ouganda. Ensuite, il s'étendra au-delà du bloc régional jusqu'en République centrafricaine, au Tchad et au Soudan du sud.

La décision d'établir le Corridor Port-Soudan a été prise par les Ministres de l'Infrastructure du COMESA lors de leur 10e réunion tenue à Lusaka (Zambie), en octobre 2017.

« Le concept de Corridors a amélioré la gestion du trafic international car il offre la possibilité d'harmoniser les procédures opérationnelles, la politique, les compétences, les infrastructures et les équipements, soutenant ainsi directement l'intégration régionale », a affirmé Bernard Dzawanda, Économiste principal du Transport au Secrétariat du COMESA, lors de la réunion des parties prenantes de tous les États du Corridor tenue à Khartoum, du 21 au 24 janvier 2019.

La session faisait partie des activités préliminaires en vue de l'établissement du Corridor. L'objectif était d'examiner et de valider le plan stratégique et la stratégie financière du projet ainsi que le programme de travail et la stratégie de développement durable du Corridor. Un projet d'accord de Corridor élaboré par le COMESA a été présenté aux délégués.

La création d'une institution de gestion du système connue sous le nom d'Autorité du Corridor Port-Soudan (ACPS) a été identifiée comme une activité prioritaire. La nécessité de

créer une institution de corridor vise à améliorer l'efficacité opérationnelle et à réduire les coûts des activités commerciales.

Parmi les activités proposées à l'Autorité figurent la facilitation de la suppression des obstacles physiques et non physiques aux marchandises et aux personnes transitant par le Corridor, la surveillance des performances du Corridor, la promotion et la coordination du développement et de la maintenance des infrastructures, ainsi que le développement des activités économiques le long dudit Corridor.

Les autres actions sont la mise en place d'un



**Le concept de Corridors a amélioré la gestion du trafic international car il offre la possibilité d'harmoniser les procédures opérationnelles, la politique, les compétences, les infrastructures et les équipements, soutenant ainsi directement l'intégration régionale », M. Bernard Dzawanda**

réseau des parties prenantes, l'élaboration des politiques, l'harmonisation des réglementations, la rationalisation et l'harmonisation des documents et des procédures, ainsi que la promotion de l'utilisation des instruments de facilitation du transport de transit du COMESA.

La réunion a également convenu de soutenir les initiatives de renforcement des capacités des principales institutions engagées dans les opérations de transport et de fournir des services

d'information aux acteurs et aux autres parties intéressées.

Elle a en outre examiné le projet de stratégie financière et identifié trois sources de financement de l'ACPS, à savoir les contributions des États membres du Corridor, la redevance d'utilisation et les apports des partenaires de développement.

Il convient de signaler qu'un certain nombre d'autorités de corridor ont été établies dans l'espace COMESA, et dans la région d'Afrique orientale et australe en général. Toutes ont produit des résultats positifs en matière de développement des infrastructures et de fluidité des échanges.

Monsieur Dzawanda a déclaré que les Corridors ont permis l'application d'instruments de facilitation du commerce de transit, tels que les limites harmonisées de charge à essieu et de dimensions des véhicules, les péages routiers harmonisés, la Licence de transport du COMESA, le Régime régional de garantie du transit sous douane et la Carte jaune du COMESA.

« Tous ces instruments sont inclus dans le Système virtuel de facilitation des échanges – CVTFS – du COMESA qui fournit un guichet unique régional intégré », a indiqué M. Dzawanda. Ce dispositif s'est avéré très utile pour améliorer l'efficacité grâce à la coordination et à la rationalisation des procédures ».

La réunion des parties prenantes a été organisée par le COMESA avec le soutien de l'Union européenne dans le cadre du 11e Fonds européen de développement (FED) et de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).



## Le COMESA cherche à augmenter jusqu'à 5% sa part du commerce mondial des semences

Le COMESA s'est fixé comme objectif d'augmenter sa part du commerce mondial des semences de 2% à 5% au cours des trois prochaines années. Cette entreprise se fera par la mise en œuvre du Plan d'harmonisation des semences du COMESA (SEMCOM).

À cette fin, l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe (ACTESA), une institution spécialisée du COMESA, collabore avec AfricaSeeds (« AfriqueSemences ») – l'agence d'exécution du programme semencier de l'Union africaine – en vue de mettre en place, dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), un secteur semencier intégré qui est aligné sur les Plans nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA).

Cette collaboration a conduit à l'établissement d'un système exhaustif d'information sur les semences pour l'Afrique, appelé Seed Knowledge Gateway (SKG) – « Portail de connaissances semencières de l'Union africaine ». Cette plate-forme complètera le SEMCOM dont

l'objectif est d'accroître la production, la qualité, la fiabilité, le commerce et la compétitivité de l'industrie des semences.

La SKG est une base de données informatisée qui a été établie par AfricaSeeds. Elle servira de répertoire des données sur les semences, des statistiques et informations nécessaires à la planification et aux opérations du secteur semencier. Elle sera à la disposition de tous les partenaires impliqués dans le développement des semences sur le continent africain.

Dans un rapport de mission rédigé par M. John Mukuka, Expert en développement des semences à l'ACTESA, l'augmentation de la valeur du commerce régional des semences sera accélérée par la mise en œuvre du SEMCOM, complétée par la nouvelle plateforme SKG.

Monsieur Mukuka a représenté le COMESA à la réunion de la SKG qui s'est tenue à Akosombo (Ghana) du 11 au 14 février 2019. L'objectif de cette rencontre était d'examiner et de valider la stratégie de mise en œuvre ainsi que le plan de travail de la phase préparatoire de la SKG.

Étaient présents les délégués des pays et institutions partenaires d'AfricaSeeds à savoir : le Ghana, la Zambie, le Zimbabwe, l'Éthiopie, le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Kenya. Les autres participants venaient du Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), de la Banque africaine de développement (BAD) et des Pactes des Tableaux de bord de la transformation agricole en Afrique (AATS).

La réunion a confirmé sa collaboration étroite avec le FARA pour renforcer le rôle d'AfricaSeeds en tant que partenaire technique de la SKG.

«Le partenariat proposé avec le FARA sera crucial pour le développement et l'utilisation appropriés de la SKG et d'AfricaSeeds. À cet égard, le FARA doit accélérer les processus afin de réaliser le lien souhaité», a déclaré M. Mukuka.

La réunion a finalisé et validé l'esquisse qui a guidé la préparation du projet de document du Seed Knowledge Gateway – Portail de connaissances semencières.



# L'Intégration régionale au menu des forces de défense



Le Directeur du Commerce et Douanes au COMESA, M. Francis Mangeni (assis au milieu, costume bleu), à l'académie militaire Zambia Defence Forces Staff training College à Lusaka

Dans le cadre du programme de sensibilisation de toutes les parties prenantes du COMESA, ce dernier a organisé en faveur de membres des forces de défense de la région une conférence publique en vue de leur faire comprendre davantage l'intégration régionale et le rôle majeur de la paix et de la sécurité.

La conférence a été dispensée le 20 février 2019 par le Directeur du Commerce et Douanes au COMESA, M. Francis Mangeni, à l'académie militaire Zambia Defence Forces Staff Training College à Lusaka. L'audience était composée d'officiers originaires de divers pays africains qui suivaient un programme de Master's à ladite académie. Conscient de l'intérêt des forces de sécurité pour l'intégration régionale, M. Mangeni a

“

Ce programme vise également à rassembler des universitaires, des chercheurs et des praticiens de renommée mondiale issus d'institutions réputées du monde entier via une plate-forme d'apprentissage en ligne », a ajouté M. Mangeni.

fait observer que la tâche d'informer les citoyens sur de telles questions n'est pas l'apanage du seul COMESA.

« Il incombe à tous les États membres d'inclure le programme d'intégration dans leur cursus d'enseignement afin de contribuer à l'acquisition de compétences qui permettront de relever les défis auxquels chaque pays est confronté, notamment en matière de transposition et de mise en œuvre des engagements régionaux », a-t-il déclaré.

Il a cité l'Université virtuelle du COMESA, hébergée à l'Université Kenyatta (au Kenya), comme un projet exceptionnel qui contribuerait grandement à la connaissance de l'intégration régionale. Dans le cadre de ce projet, des fonctionnaires de l'État et des participants du secteur privé impliqués dans les questions relatives au commerce, à l'intégration et à la coopération internationale suivront un programme de Master's en intégration régionale.

« Ce programme vise également à rassembler des universitaires, des chercheurs et des praticiens de renommée mondiale issus d'institutions réputées du monde entier via une plate-forme

d'apprentissage en ligne », a ajouté M. Mangeni. Vingt-deux universités des États membres du COMESA participent au projet.

Le Directeur a exhorté les participants à faire pression pour que les questions d'intégration régionale soient incorporées dans le programme d'enseignement national dès l'école primaire afin de faire connaître le sujet à un âge précoce. Cela aiderait à changer les mentalités de nombreux Africains en ce qui concerne les questions d'intégration.

D'après M. Mangeni, « par une approche entrepreneuriale à l'éducation, la formation construit un capital humain qui servira de moteur de changement et crée des individus non seulement diplômés mais aussi des entrepreneurs qui apporteront des projets bancables innovants susceptibles de générer de nouveaux produits indispensables au commerce dans notre région. »

Monsieur Mangeni a insisté que les systèmes éducatifs des États membres devraient développer des partenariats entre les industries et les étudiants afin que ceux-ci puissent effectuer des stages pratiques dans les matières qu'ils apprennent, perfectionnant ainsi leurs compétences.